



ÉCONOMIE

Québec prêt à accompagner Davie C 2
Montréal retrouve le vélo C 4

DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
76,81 cUS - 0,10	62,19 euro + 0,06	Fermé	8580,36 + 58,10	Fermé	Fermé	

Lorraine Demers 653-5353

MANQUE À GAGNER DE
200 MILLIONS \$ À LA SGF

Charest nuance, Roy se fait discret

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Les 200 millions \$ nécessaires à la SGF seront-ils comblés par Québec ou par une liquidation substantielle de ses participations publiques ?

La question est demeurée nébuleuse, alors qu'à Londres, le premier ministre Jean Charest a semblé vouloir contredire son ministre du Développement économique et régional, Michel Audet.

En entrevue au *Devoir*, le ministre Audet a cette fin de semaine indiqué qu'il n'était pas question pour le gouvernement québécois de remettre de l'argent dans la SGF. « Elle a suffisamment de capital, le gouvernement n'a plus l'intention d'en rajouter », aurait indiqué le ministre au quotidien.

La Presse canadienne rapportait toutefois qu'interrogé hier sur le sujet, M. Charest s'est fait plus nuancé. « Il faut se montrer très prudent dans ce dans quoi on va investir à nouveau », a dit M. Charest, laissant entendre que la porte n'était pas totalement fermée à une éventuelle contribution de l'État.

CONFIRMATION

Sans fournir de montant exact, la SGF a confirmé en journée qu'il devrait lui manquer environ 200 millions \$ pour remplir tous ses engagements en 2004. « C'est un chiffre qui avait été évoqué dans le rapport Brunet. Nous sommes à faire des réévaluations, ce devrait être au tour de cela. Mais nous pourrions avoir une meilleure idée d'ici quelques semaines », a indiqué le président de la SGF, Henri Roy.

« M. Roy s'est fait discret sur la façon dont le manque à gagner sera comblé, mais il a affirmé que tous les engagements seront respectés. »

Les 200 millions \$ nécessaires représentent près de 40 % des placements publics de la SGF. Ce portefeuille s'évalue à plus de 500 millions \$.

Les positions qui pourraient potentiellement être liquidées touchent notamment Domtar, Saputo, Rona, Thera-technologies, Tembec et Laboratoires Aeterna. Aucune n'a connu de plus-value significative en 2003, à l'exception de Rona qui a vu son cours doubler.

SAPUTO ET RONA

À la mi-décembre, *La Presse*, citant un document interne, soutenait que la SGF prévoyait vendre en 2004 la totalité de ses participations dans Saputo et Rona, de même que la moitié de sa participation dans Domtar. Au cours de fermeture d'hiver, pareille vente rapporterait près de 380 millions \$.

M. Roy n'a pas voulu s'avancer sur des scénarios de liquidation. « Je ne dirai rien de spécifique sur nos placements. On va suivre un processus qui permettra de maximiser la valeur. Nous étudions aussi d'autres avenues, comme des refinancements d'entreprise », a-t-il fait valoir.

200 M \$ pour satisfaire aux besoins de 2004

SOREL-TRACY

500 millions \$ pour consolider 1600 emplois

LONDRES (PC) — La région de Sorel-Tracy sera la première à profiter de la mission économique du premier ministre Jean Charest en Europe, alors qu'un investissement de près de 500 millions \$ annoncé hier permettra de consolider 1600 emplois à la compagnie QIT-Fer et Titane.

La direction de la compagnie Rio Tinto — une des plus importantes sociétés minières internationales dans le secteur de l'extraction et du traitement de minerais — a rencontré M. Charest, hier, pour finaliser l'entente intervenue entre son entreprise et le gouvernement du Québec, en vue de matérialiser ce projet.

L'entreprise investit dans un premier temps 107 millions \$ pour agrandir et moderniser l'usine d'enrichissement de la scorie de titane — QIT-Fer et Titane —, une de ses filiales située à Sorel-Tracy depuis 1948. Le reste sera injecté au cours des quatre prochaines années. Au total, le projet nécessite un investissement de l'ordre de 489 millions \$.

Pour sa part, Investissement Québec appuie le projet d'expansion en versant une subvention de 30 millions \$, une somme qui respecte les normes gouvernementales pour ce qui est du soutien aux entreprises.

Ce projet d'expansion permettra au Québec « de maintenir le développement et l'offre de ce produit unique. D'autre part, cela permet de consolider des emplois dans un secteur qui est important, dans une région du Québec qui en a beaucoup besoin », a indiqué, lors d'une conférence de presse, le premier ministre Charest.

Essentiellement, la QIT-Fer et Titane produit de la poussière de titane qui sert de pigment pour la fabrication de peinture.

Le projet d'expansion annoncé hier ne crée pas de nouveaux emplois, mais assure le maintien des emplois existants, de plus en plus menacés par la concurrence internationale qui provient surtout de la Chine, a fait valoir de son côté le chef de la direction d'Industrial Minerals Group, de Rio Tinto, Tom Albanese. Dans ce contexte, QIT doit réussir à produire « au moindre coût possible pour demeurer le leader mondial (dans son domaine) », a-t-il ajouté.

La capacité de production de l'usine passera de 250 000 tonnes à 350 000 tonnes par année, soit une augmentation appréciable de 30 %.

M. Charest a ajouté que la production de pigment respecterait toutes les normes environnementales en vigueur. « On va être très vigilants », a-t-il assuré.

Un projet qui ne crée pas de nouveaux emplois



Les organisateurs du sixième Concours québécois en entrepreneurship s'attendent à ce que plus de 100 000 participants inscrivent leur projet à ce concours annuel. Dans l'ordre habituel, le président d'honneur du concours, le comédien Patrick Labbé, la présidente du CLD de Québec, M^{me} Louise Allaire et la responsable nationale du concours, M^{me} Suzie Harvey.

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURSHIP

C'est le temps de s'inscrire au 6^e

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

Les étudiantes et les étudiants, du primaire à l'université, de même que les femmes et les hommes qui rêvent depuis belle lurette de se retrouver à la tête d'une petite entreprise pourront mettre à l'essai leur projet en participant à la sixième édition du Concours québécois en entrepreneurship.

Ce ne sont pas idées qui manquent. La responsable du concours à l'échelon québécois, M^{me} Suzie Harvey, souligne que l'an dernier plus de 98 500 participants provenant des 17 régions du Québec ont soumis 4185 projets en Entrepreneurship étudiant.

Par ailleurs, 1030 plans d'affaires ont été déposés par des femmes et des hommes qui voulaient créer leur entreprise. Ce concours qui donne un coup de pouce à celles et à ceux qui veulent se lancer en affaires a permis le versement de 472 000 \$ en prix sur le plan local, régional et national.

520 PROJETS À QUÉBEC

La région de la Capitale Nationale n'est pas restée en marge de cet événement. La présidente du Centre local de développement (CLD), M^{me} Louise Allaire, indique que 400 projets ont été soumis en

Entrepreneurship étudiant et qu'en plus pas moins de 120 plans d'affaires ont été déposés en Création d'emplois.

M^{me} Harvey et Allaire croient que le bilan de cette sixième édition dépassera les résultats de l'an dernier. « C'est, de dire M^{me} Allaire, le plus grand événement du genre au Québec. Les jeunes entrepreneurs ont beaucoup d'idées mais peu de moyens pour les réaliser. Nous souhaitons que la sixième édition dépasse nos attentes pour que la relève entrepreneuriale nous impressionne encore et encore. »

La présidence d'honneur de ce concours a été confiée au comédien Patrick Labbé qui est propriétaire du Camp des artistes à Beauport. M. Labbé a encouragé les étudiants et les jeunes entrepreneurs à persévérer et à croire en leur projet et leur rêve.

DEUX VOLETS

Ce concours qui a vu le jour en 1998 est né de la fusion de tous les concours en entrepreneurship organisés par les institutions et les établissements d'enseignement. Le volet Entrepreneurship étudiant regroupe 10 catégories et fait appel aux élèves et aux étudiants des établissements scolaires qui ont réalisés des projets au cours de l'année faisant appel à

leurs habiletés d'entrepreneur.

Quant au volet Création d'emplois, les femmes et les hommes de 18 ans et plus qui caressent le projet de mettre sur pied leur entreprise peuvent inscrire leur projet dans l'une des six catégories, soit innovations technologique et technique, exploitation-transformation-production, commerce, services, économie sociale et agroalimentaire.

Les intéressés de la région ont jusqu'au 26 mars pour inscrire leur projet à ce concours. Les gagnants seront connus le 6 mai et accéderont alors à l'échelon national. Tous les détails du concours sont disponibles dans Internet : www.concours-entrepreneur.org.

L'an dernier, dans la région de Québec, ce concours a donné naissance à six entreprises et six autres projets en entrepreneurship étudiant ont vu le jour. L'une des gagnantes, M^{me} Valérie Gosselin, a pu ainsi donner suite à son projet de créer son entreprise, la Clinique amis maux, de Loretteville.

Psychologue de profession et intervenante en zoothérapie, elle offre une thérapie assistée par l'animal. Elle a indiqué que ce genre de concours peut faire la différence entre le démarrage d'une entreprise et la mise au rancart d'un projet.

Bell et Cisco Systems s'unissent pour développer un réseau IP

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Bell Canada et Cisco Systems joignent leurs efforts pour développer les services de réseau Internet destinés aux entreprises canadiennes.

L'entente conclue avec la filiale canadienne de Cisco, annoncée hier, prévoit un investissement de 200 millions \$ de la part de Bell Canada pour le développement de services IP (protocole Internet). Il s'agit de la troisième annonce du genre au cours des derniers mois de la part de Bell, qui s'est ainsi engagé à investir 570 millions \$ en trois ans dans la transformation de son réseau traditionnel en un réseau utilisant la technologie IP.

« Nous annonçons la dernière pièce d'un grand casse-tête », a dit Isabelle Courville, présidente de la division des grandes entreprises chez Bell Canada, lors d'une conférence téléphonique. Elle a précisé que d'autres investissements étaient à venir.

« Le modèle d'affaires recherché par Bell est d'avoir un réseau IP intégré pour la voix, la vidéo et les données. C'est ainsi que nous voyons les choses et il en va de même pour nos clients. »

D'autres compagnies nord-américaines de téléphone empruntent cette voie, permettant ainsi à des équipe-

mentiers tels que Nortel Networks et Cisco Systems de décrocher de lucratifs contrats. La hausse du cours de l'action de ces équipementiers reflète d'ailleurs ce contexte favorable.

M^{me} Courville reconnaît que la clientèle d'affaires paie moins cher pour une connexion IP, mais elle ajoute que cette technologie est en voie de s'imposer et que Bell se doit de l'offrir.

La clientèle d'affaires doit présentement gérer au moins deux réseaux et il y a lieu de simplifier les choses, croit M^{me} Courville. « L'objectif, pour nous et nos clients, est de n'avoir qu'un seul réseau, ce qui constitue la technologie de l'avenir. Nous serons en mesure de simplifier notre offre de services et de cesser nos investissements dans les systèmes traditionnels, ce qui se traduira par une meilleure marge bénéficiaire. »

La filiale canadienne de Cisco Systems Inc., dont le siège social est situé à San Jose, en Californie, fournira à Bell Canada un soutien financier, de mise en marché et de vente pour l'im-

plantation du nouveau service.

« Il est largement reconnu parmi les fournisseurs de services de classe mondiale que les réseaux IP sont le meilleur — et peut-être le seul — moyen d'atteindre l'efficacité (...) et la flexibilité (...) nécessaires pour livrer concurrence dans le marché d'aujourd'hui », a pour sa part indiqué par voie de communiqué le chef de la direction de Cisco Systems, John Chambers.

Iain Grant, analyste de l'industrie des télécommunications pour le groupe SeaBoard, a estimé en entrevue que les compagnies de téléphone telles que Bell n'avaient d'autre choix que de transformer leurs réseaux traditionnels pour faire face à la concurrence des IBM, Sprint et Allstream qui desservent la clientèle d'affaires.

« Il ne fait aucun doute que la technologie IP représente la voie de l'avenir. Les compagnies de téléphone se disent : « si nous ne le faisons pas, certains concurrents plus petits, plus énergiques et plus rapides vont le faire », a déclaré cet analyste.

En septembre dernier, Bell accordait à Nortel un contrat de trois ans d'une valeur de 200 millions \$ pour de l'équipement qui lui permettra de constituer son réseau IP. En décembre, la compagnie de téléphone annonçait un autre contrat de 170 millions \$ pour de l'équipement.

La direction de Bell souhaite pouvoir offrir ses services IP à 90 % de sa clientèle d'ici 2006.



Pour les Japonais, le bœuf nord-américain n'est pas sécuritaire

■ TOKYO (AP) — Une équipe d'enquêteurs japonais qui s'est rendue aux États-Unis pour étudier le seul cas connu d'une vache atteinte de la maladie de la vache folle dans ce pays conclut que ni le bœuf américain ni le bœuf canadien sont sécuritaires à 100%.

D'autre part, le département américain de l'Agriculture a fait savoir hier qu'il avait retracé 23 des 81 animaux importés du Canada qui accompagnaient la vache atteinte de la maladie.

Principal consommateur dans le monde de bœuf américain, le Japon a fermé sa frontière aux produits de bœuf américains le mois dernier après l'annonce de la découverte de la vache atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine dans l'État de Washington. Le Japon avait déjà interdit les importations de bœuf canadien après la découverte d'un cas de maladie de la vache folle, le 20 mai dernier, en Alberta.

«Nous n'avons aucune garantie qu'aucun autre cas d'ESB ne sera dé-

couvert aux États-Unis», affirment les cinq enquêteurs japonais dans leur rapport.

Le rapport souligne par ailleurs les liens étroits qui existent entre le Canada et les États-Unis en matière d'élevage et de production de bœuf, bien que les Américains aient imposé leur propre embargo sur le bœuf canadien après la découverte du cas albertain, l'année dernière.

Les scientifiques croient que la consommation de bœuf contaminé à l'ESB peut favoriser l'apparition d'une variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme. Certains chercheurs rapportaient même en fin de semaine qu'elle pourrait causer des cas classiques de la maladie de

Creutzfeldt-Jakob, ce qui pourrait vouloir dire que plusieurs personnes pourraient être infectées sans le savoir, puisque la forme classique n'est décelée qu'après l'âge de 55 ans. Quoi qu'il en soit, la variante de la maladie a déjà fait 143 morts en Grande-Bretagne depuis les années 1980.

Le Japon, qui achetait pour 1,3 milliard \$US de bœuf nord-américain chaque année, et dont l'industrie locale est elle-même affectée par l'ESB, tente de s'approvisionner en Australie et en Nouvelle-Zélande, où aucun cas de maladie de vache folle n'a encore été décelé.

Essentiellement, le Japon, qui teste les 1,3 million d'animaux abattus sur son territoire chaque année pour la présence d'ESB, voudrait que les pays exportateurs en fassent autant.

Les autorités canadiennes ont déjà annoncé une augmentation des tests qui vont passer de 8000 à 30 000 par année d'ici cinq ans.

PARMALAT

Une 11^e arrestation depuis le début de l'enquête

C'est un ancien administrateur qui écope

PARME-MILAN (Reuters) — L'enquête autour du scandale Parmalat a pris une nouvelle ampleur hier avec l'arrestation d'une 11^e personne et la mise en cause de deux cabinets comptables italiens en tant que personnes morales.

La police italienne a arrêté à Parme Franco Gorreri, 51 ans, administrateur de Parmalat jusqu'en 1992. Il devait être écopé dans cette ville, a-t-on indiqué de source judiciaire. L'homme est considéré comme un proche de l'ancien président-fondateur de Parmalat, Calisto Tanzi, sous les verrous depuis le mois dernier.

Franco Gorreri, qui fut l'un des dirigeants du club de football de Parme dans les années 90, avait déjà été mis en examen, notamment pour faillite frauduleuse et fausses déclarations de résultats, en tant qu'ancien membre du conseil d'administration de Parmalat.

Il continuait à ce jour à être présent dans les finances de Parmalat, indique-t-on de source judiciaire. Il avait abandonné la semaine dernière, à titre temporaire, la présidence de la banque Monte Parma.

Ses bureaux et son domicile ont fait l'objet de perquisitions.

Par ailleurs, l'enquête sur le scandale a été étendue à la filiale italienne du cabinet d'expertise comptable Deloitte & Touche et à l'ex-filiale italienne du cabinet Grant Thornton, Italaudit, a-t-on indiqué.

Grant Thornton SpA, branche italienne du groupe Grant Thornton International, vient d'être exclue du réseau de celui-ci. Elle a depuis pris le nom d'Italaudit.

L'ancien président et un associé de Grant Thornton SpA, ainsi que deux anciens directeurs financiers du groupe, Fausto Tonna et Luciano Del Soldato, figurent parmi les 11 personnes sous les verrous dans le cadre de l'affaire Parmalat.

Les deux associés de la filiale italienne de Deloitte & Touche font partie des quelque 25 personnes faisant l'objet d'une enquête.

Désormais, ce ne sont plus seulement les personnes physiques des cabinets d'audit qui font l'objet d'une enquête, mais les deux cabinets eux-mêmes, souligne-t-on de source judiciaire.

LES BANQUES PROVISIONNENT

Le bureau italien de Grant Thornton est au centre du

scandale Parmalat depuis sa révélation au grand public, il y a un mois, avec l'affaire du compte de près de quatre milliards d'euros, supposé appartenir à une filiale de Parmalat aux îles Caïmans, et qui a ensuite été présenté comme imaginaire.

Grant Thornton SpA était responsable de la certification des comptes de la filiale en question, Bonlat.

Quant à Deloitte & Touche SpA, le cabinet était chargé des comptes consolidés du géant laitier.

DELOITTE & TOUCHE

À Londres, un porte-parole de Deloitte & Touche a déclaré que le cabinet comptable n'envisageait «absolument pas» d'exclure sa branche italienne de son réseau mondial.

L'enquête porte aussi sur les transactions de Parmalat avec les banques, italiennes ou étrangères, et principalement sur les émissions obligataires émises par Parmalat et qu'elles ont garanties.

La banque italienne Capitalia a annoncé hier que son conseil d'administration avait entériné un plan de remboursement des obligations de Parmalat, ainsi que d'un autre groupe agroalimentaire en faillite, Cirio, souscrites par les clients de Capitalia.

50 MILLIONS D'EUROS

Elle a précisé que l'impact de cette mesure serait plafonné à 50 millions d'euros et a ajouté que moins de 0,1% de ses clients particuliers avaient acquis des obligations de ces groupes aujourd'hui en faillite.

Les provisions de Capitalia pour couvrir son exposition de 393 millions d'euros sur Parmalat se situent entre 215 et 240 millions d'euros. Sur Parmatour, société de tourisme contrôlée par la famille du fondateur de Parmalat, l'exposition de Capitalia se monte à quelque 90 millions d'euros.

La cinquième banque italienne, Monte dei Paschi di Siena, a également annoncé qu'elle allait déprécier entre 60 et 65% de ses engagements de 115 millions d'euros sur Parmalat.

Enfin, l'ancien directeur financier de Parmalat, Fausto Tonna, et un ancien commissaire aux comptes du groupe, Gianfranco Bocchi, ont été conduits hier de leur prison au siège social du groupe à Collecchio près de Parme pour aider les enquêteurs à reconstituer les comptes du groupe.



La ministre Carole Thérberge

RELANCE DE DAVIE

Québec prêt à jouer un rôle d'accompagnateur

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Le gouvernement du Québec est disposé à jouer un rôle d'accompagnateur auprès d'investisseurs qui relanceraient durablement le chantier Davie mais les temps des subventions à gogo est révolu, a indiqué la députée-ministre de Lévis, Carole Thérberge, hier.

«Le gouvernement se fera l'accompagnateur d'investisseurs qui achèteront le chantier avec en tête un plan de développement à long terme. Mais il ne s'agira surtout pas de mettre de l'argent pour se retrouver au même point six mois plus tard. Les contribuables ont déjà trop perdu d'argent», a souligné M^{me} Thérberge, évoquant du même souffle les expériences négatives qui ont marqué l'histoire récente du chantier.

«Ce n'est pas ce que le gouvernement veut. Ce n'est pas non plus ce que les travailleurs veulent», a ajouté M^{me} Thérberge.

Du propos de la députée de Lévis, il est ressorti que l'aide gouvernementale totale consentie au chantier s'est chiffrée à 665 millions \$ depuis 1987, l'État québécois y allant à lui seul d'enveloppes de 313 millions\$. Un État qui sera infiniment plus prudent dans l'avenir, la ministre dixit, y regardant deux fois plutôt qu'une.

Ces semaines-ci, le contrat de construction du navire de l'entreprise maritime montréalaise Oceanex est pas-

sé sous le nez du chantier lévisien qui aurait eu besoin d'une garantie de prêt pour l'exécuter.

De l'avis de M^{me} Thérberge, cette garantie de prêt était déjà largement entamée par le contrat de transformation du *Mignight Express*, que le chantier lévisien est à achever. «Se rendre à la demande de garantie de prêt, cela aurait été l'équivalent de mettre de l'argent neuf. Nous avions déjà dit que nous ne le ferions pas», a-t-elle souligné.

Pour M^{me} Thérberge, il est clair qu'il n'y a pas de commune mesure entre le chantier et Bombardier, par exemple, les garanties et les autres mesures d'aide gouvernementale consenties à l'avionneur restent intactes.

Pour M^{me} Thérberge, le dossier du chantier de Lévis demeure complexe et son sauvetage ne relèvera pas d'une solution magique. Ce sont plutôt un ensemble de facteurs qui l'assureront, l'engagement du gouvernement fédéral. Ce qui lui fait observer que la récente intervention du député fédéral de Lévis-Chutes-de-la-Chaudière, Christian Jobin, c'est «tant mieux».

À quelques jours, M. Jobin a indiqué avoir battu le rappel des milieux maritimes, et y compris de Davie, pour constituer un groupe de discussion. Groupe qui réunira ses membres incessamment.

À plus long terme, le député fédéral envisage un projet de loi privé qui fixerait les paramètres d'une politique maritime canadienne.

LE SON PROFITABLE

Création du programme collégial
Animation sonore assistée par ordinateur

Nouveau programme :
Son, musique et techniques numériques appliquées NNC.07

Sessions débutant le 16 février, le 23 février,
le 25 mai et le 13 septembre 2004

Programme conduisant à une A.E.C. • Permis # 749841
Reconnu par le Ministère de l'Éducation • Admissible au programme
d'aide financière du Ministère de l'Éducation du Québec

musi-technic

Les Ateliers de la Place Dupuis • 888 de Maisonneuve Est, Tour 3, Suite 440,
Montréal, Qc, H2L 4S8 • 514.521.2060 • 1.800.824.2060 • www.musitechnic.com

ROULEZ gagnant
avec Paquet Mitsubishi

NOUS PAYONS VOS 2 PREMIERS PAIEMENTS DE LOCATION*

Une japonaise
Lancer ES 2004

Et vous pourriez
gagner un volé 440\$
d'une valeur de
de Achetez Volt Ski Service

Venez vite chercher votre
MITSUBISHI pendant le solde
•DONNEZ MOINS,
RECEVEZ PLUS•

À partir de 24 458\$ PDSM

- Boîte SportronicMC
- Climatiseur
- Glaces et verrouillage à commande électrique
- Régulateur de vitesses

À partir de 23 498\$ PDSM

- Moteur 4 cylindres, 16 soupapes, 2.4 L
- Glaces et verrouillage des portières à commande électrique
- Chaîne stéréo 140 watts

OUTLANDER LS 2RM 2004 GALANT DE 2004

* détails chez le concessionnaire

L'équipe #1
L'équipe gagnante!

MITSUBISHI MOTORS
réveillez vos sens™
www.paquetmitsubishi.com

PAQUET MITSUBISHI
1, chemin des Îles, Lévis 835-6161

www.cyberpresse.ca

Un congédiement injuste peut coûter plus d'un an de salaire

Ne décidez rien avant de consulter
Jean-Guy Michaud, CRI

Il concentre sa pratique pour vous conseiller, négocier, plaider ou agir devant un médiateur, un arbitre, un commissaire ou la Commission des relations du travail, au sens du Code du travail et de la Loi sur les normes du travail, notamment dans les cas de terminaisons d'emploi. Il négocie des ententes équitables pour vous laisser dans la paix.

Parce que la fin d'emploi doit être juste
L'expertise par l'expérience depuis 1964

Québec et Montréal
Ligne directe (418) 657-2628
jeanguymichaud@sympatico.ca

VENTE DE HOLLINGER INTERNATIONAL

La surprise fait place aux doutes

TORONTO/LONDRES (Reuters) — La tentative du baron de la presse Conrad Black de céder le contrôle de Hollinger International à deux milliardaires anglais a été assaillie hier par de nombreux doutes remettant en question les chances de succès de la transaction de 600 millions \$.

Le conseil d'administration de Hollinger International a ainsi convoqué une réunion d'urgence aujourd'hui afin d'étudier une nouvelle riposte contre Black, déchu de son poste de président samedi. Hollinger International contrôle notamment le *Daily Telegraph* de Londres, le *Chicago Sun Times* et le *Jerusalem Post*.

«La grande question sera de décider s'ils se battent contre la vente ou non», a indiqué une source proche du dossier.

Le conseil d'administration pourrait toutefois se trouver impuissant à bloquer Conrad Black puisque la transaction se fait par l'entremise de la société canadienne Hollinger inc., qui détient près des trois quarts des actions à droit de vote de Hollinger International.

Le titre de Hollinger a bondi hier de 90% à la Bourse de Toronto, sans toutefois atteindre le prix par action offert par les frères jumeaux David et Frederick Barclay.

«Le marché est en train de dire qu'il n'y croit pas», a estimé Ronald Meyers, directeur du fonds d'investissement montréalais Genoa Capital, spécialisé dans l'arbitrage.

«Il y a beaucoup de choses qui pourraient empêcher la réalisation de cette transaction. Les frères Barclay sont intelligents, ils veulent réussir, mais à un certain moment, cela pourrait devenir tellement compliqué qu'ils devront y renoncer», a-t-il ajouté.

Le titre de Hollinger a clôturé hier en hausse de 3,79 \$ à 7,69 \$ à la Bourse de Toronto, ce qui reste bien inférieur aux 8,44 \$ l'action offerts par les frères Barclay. Ces derniers voudraient privatiser Hollinger International une fois la transaction complétée, selon ce qu'ont indiqué des sources à Reuters.

«Les frères Barclay ont fait un très bon coup. Le prix semble peu élevé, mais il y a des incertitudes», a noté

une source au sein d'un groupe qui s'intéressait aussi à l'actif d'Hollinger International.

Ronald Meyers souligne que les détails et conditions de l'offre n'ont pas été divulgués, sans compter que les autorités réglementaires pourraient tenter d'y faire obstacle.

«Les gens disent que la Securities and Exchange Commission ne peut pas bloquer la transaction, mais je n'en serais pas si sûr», a-t-il dit.

LES AUTORITÉS
INTERPELLÉES

De multiples questions abondaient quant aux pouvoirs et intentions des autorités réglementaires devant la vente projetée par Conrad Black.

À Londres, les autorités antitrusts pourraient avoir leur mot à dire puisque la transaction marquerait un changement de contrôle du *Daily Telegraph*, un des journaux britanniques au plus fort tirage.

Aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission a obtenu vendredi une injonction visant à protéger l'enquête sur les finances de Hollinger International lancée par un comité extraordinaire du conseil d'administration de la société de Chicago.

Hollinger International a par ailleurs lancé des poursuites de 200 millions \$ contre Black, accusé d'avoir empoché des millions de dollars en rémunération injustifiée et d'avoir falsifié des documents corporatifs pour induire les actionnaires en erreur.

Les pouvoirs des autorités américaines sur Hollinger inc. apparaissent toutefois plus incertains étant donné que celle-ci est incorporée à Toronto.

Un porte-parole de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a refusé de commenter une éventuelle implication des autorités canadiennes dans cette affaire.



Conrad Black et Barbara Amiel

«En théorie, nous avons le pouvoir d'empêcher une tentative de prise de contrôle si elle se révèle abusive à l'endroit de certains actionnaires», a indiqué le porte-parole Éric Pelletier, ajoutant que la commission n'allait pas faire de commentaires sur le cas précis d'Hollinger International tant que l'offre d'achat officielle n'aura pas été étudiée.

«Je ne veux pas spéculer sur comment nous pourrions réagir, mais nous avons déjà dit que nous discutons de l'affaire Hollinger avec la SEC parce

que les deux agences tentent de recueillir des renseignements», a-t-il dit.

AIDE DE LA COUR

Par ailleurs, les sociétés Argus Corp. Ltd. et Ravelston Corp., deux propriétés du baron de la presse Conrad Black, ont demandé hier l'aide d'une Cour canadienne pour s'assurer du succès de la vente de Hollinger inc.

Les deux sociétés contrôlées par Black ont précisé avoir entamé des procédures devant la Cour supérieure de l'Ontario pour obtenir une déclaration qui statuerait que son entente sur

la vente de la société torontoise Hollinger Inc. est applicable, valide et que sa reconnaissance est obligatoire.

Les deux compagnies demandent une injonction pour empêcher que le rachat soit compromis par la filiale Hollinger International Inc., de Chicago, et les gestionnaires Graham Savage, Gordon Paris, Raymond Seitz, Richard Burt, James Thompson, ainsi que l'ex-président de la Securities and Exchange Commission, Richard Breeden, qui dirige une enquête sur les irrégularités financières de la firme américaine.

Qui sont les Barclay?

LONDRES (AFP) — Les jumeaux David et Frederick Barclay, qui veulent acheter l'empire de presse du flamboyant Conrad Black, cultivent tellement la discrétion qu'ils vivent reclus sur une île privée au sud de l'Angleterre.

À l'opposé des habituels magnats des médias, avides de publicité et soucieux de faire passer leurs opinions, les frères Barclay, âgés de 68 ou 69 ans — même le *Who's who* ne se risque pas à publier leur date de naissance — sont réputés pour ne jamais chercher à imposer leur point de vue aux journaux qu'ils contrôlent.

Leurs opinions conservatrices sont connues, mais les rares déclarations publiques de David, l'aîné, et Frederick, son cadet de 10 minutes, ont été consacrées à l'importance du respect de la vie privée.

Nés dans une famille de 10 enfants dans un quartier humble de l'ouest de Londres, les deux frères ont été éduqués, comme ils l'ont eux-mêmes indiqué dans une de leurs rares interviews (en 1980), «à l'école de l'adversité».

Ils ont 13 ans quand leur père, représentant de commerce, meurt. Ils quittent l'école trois ans plus tard pour devenir peintres et décorateurs, puis se lancent dans le rachat et la rénovation d'hôtels en mauvais état.

Grâce à leur sens des affaires, ils font rapidement fortune dans l'hôtellerie, et leur patrimoine personnel, dont le joyau est le Ritz de Londres, est évalué à 650 millions de livres sterling (810 millions d'euros).

Ils font une percée dans les médias en 1992, lorsqu'ils rachètent le quotidien en difficulté *The European* (aujourd'hui disparu) et poursuivent leurs investissements dans le secteur avec le quotidien écossais *The Scotsman* et l'hebdomadaire financier *The Business*.

«Ils n'interviennent pas. Ils considèrent le journal comme un investissement, et non comme l'expression de leurs opinions, ce qui est bien ce qu'on attend d'un propriétaire», se félicitait un responsable du *Scotsman* cité hier par le *Guardian*.

Malgré leur réputation impeccable comme hommes d'affaires — ils ont été anoblis par la reine en 2000 —, la manie du secret des frères Barclay, associés plus facilement aux méchants des films de James Bond qu'aux hommes d'affaires, altère quelque peu leur image dans le public.

Jumeaux identiques — leurs amis les reconnaissent apparemment à leur coiffure — David et Frederick vivent dans un imposant château de

granit qu'ils ont fait construire sur la petite île de Brecqhou, au sud-ouest des côtes britanniques.

Comme les autres îles anglo-normandes, Brecqhou bénéficie d'une certaine indépendance vis-à-vis de la Couronne britannique, notamment en termes d'impôts, et les frères Barclay ont tenté de l'accroître en créant une administration séparée.

C'est sur l'île de Brecqhou, qui possède son propre drapeau et émet occasionnellement des timbres, que les frères Barclay passent le plus clair de leur temps et les photographies ou les images vidéo les représentant sont rares.

Mais leurs résultats dans les médias ont été mitigés, selon Roy Greenslade, professeur de journalisme à la London City University.

Laissez parler
votre coeur...

Le don effectué suite à un décès est un geste d'espoir.

Il suffit de quelques minutes pour le faire.

Une carte témoignage de votre sympathie et de votre générosité sera envoyée à la famille éplorée.

1 888 473-4636



Jacques Forest

La compagnie Ultramar est fière d'accueillir au sein de son équipe de vente Ultra Confort, monsieur Jacques Forest. Fort de plus de 18 années d'expérience en chauffage et climatisation, vous pouvez joindre monsieur Forest en tout temps au 418-655-0795.

AVEO 2004

149\$ /mois location

0\$ appt

0% 4 ans

COMPTANT	MOIS
0	197
1500	166
2018	149

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

688-1212
2145, Jean-Taloué Sud, Sainte-Foy (Québec)

Enviabile
pour la productivité.

Réservez vos billets dès aujourd'hui au www.viarail.ca

LONDON • TORONTO • KINGSTON • OTTAWA • MONTRÉAL • QUÉBEC

LES GENS QUI VOUS TRANSPORTENT

Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

UNIBOARD CANADA

Pas question d'un recours massif à la sous-traitance

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ SAYABEC — La direction d'Uniboard Canada exclut un recours massif à la sous-traitance pour réduire de 10 % les coûts de production de son usine Panval de Sayabec, dans la vallée de la Matapédia. Il semble qu'il sera ardu d'atteindre l'objectif de couper 70 des 429 postes de l'usine de fabrication de panneaux pour l'industrie du meuble.

Le porte-parole d'Uniboard Canada, Jean Lefebvre, rappelle que ce nombre de licenciements énoncé en décembre est « encore valable », mais il spécifie que la compagnie et le syndicat des employés tentent de trouver des solutions communes pour abaisser les coûts de production.

Ainsi, le recours à la sous-traitance — M. Lefebvre préfère parler « d'impartition » puisque sous-traitance « sonne comme une déclaration de guerre » — est pratiquement exclu pour trois des cinq postes budgétaires identifiés par la compagnie comme des endroits où des économies sont envisageables.

« Nous avons commencé l'exercice en nous demandant s'il y a des activités non essentielles, qui ne contribuent pas à notre mandat qui consiste à fabriquer des panneaux. Si oui, pourquoi fait-on ça, et peut-on le faire plus économiquement ailleurs? », établit M. Lefebvre, mentionnant au passage que les discussions entre gestionnaires et travailleurs sont en « bonne voie ».

La conjoncture nord-américaine est dure pour les fabricants de panneaux de moyenne densité. Quatorze usines ont fermé leurs portes en 2003 et le prix a chuté de 20 %. Le dollar canadien fait de plus perdre 750 000 \$ de profits à Panval quand il monte d'un cent par rapport au dollar américain.

L'entretien du matériel roulant, l'achat de tasseaux de plastique, plutôt que leur fabrication à l'interne, l'affûtage de scies, la fabrication de résine et la gestion de l'immense cour à bois constituent les domaines initialement étudiés pour un transfert à

des firmes extérieures à Panval.

Il a été déterminé jusqu'ici que la fabrication de tasseaux, des pièces qui servent à espacer les piles de panneaux, et la fabrication de résines renferment les meilleures possibilités d'impartition. Les trois autres postes budgétaires feront l'objet de pourparlers internes pour travailler plus efficacement.

« En ce qui concerne la fabrication de résines, elle est faite usine par usine. Nous avons envisagé la possibilité de les acheter plutôt que de les fabriquer et les économies n'ont pas d'envergure. Est-ce qu'il y a moyen de regrouper (la fabrication ou l'achat)? Oui, c'est sous ana-

lyse », note M. Lefebvre.

Uniboard a ciblé la fin du premier trimestre 2004 pour trouver les moyens de réduire ses coûts de 10 % à Sayabec. La situation s'est quand même redressée récemment dans le secteur des panneaux.

« La surcapacité de production de l'industrie nord-américaine se situait à 10 % il y a un an et les fermetures ont retranché 13 % de cette capacité. Les volumes vendus sont donc en croissance pour équilibrer l'offre et la demande. Mais les prix n'ont pas suivi », ajoute M. Lefebvre.

La division Panval peut produire 665 000 mètres cubes de panneaux par an. C'est la plus grosse usine d'Uniboard, dont les ventes globales s'élèvent à 600 millions \$. Quand on demande à Jean Lefebvre si l'usine matapédienne est rentable, il répond simplement que « nos concurrents aimeraient le savoir ». À ce stade, Uniboard ne prévoit pas d'arrêt de production pour manque de commande.



François Viau, directeur de Neron Sports à Brossard

Montréal redevient une star dans le monde du vélo

LAURIER CLOUTIER

La Presse

■ Il fut un temps où Montréal et le Québec perdaient du terrain dans le secteur vieillissant du vélo; mais, le secteur s'est mis à bouger et la métropole vient de reprendre la tête, et ce, de façon magistrale.

Tout ceci grâce à Industries Dorel, de Montréal, qui a réalisé l'acquisition de l'année dans le vélo, soit Pacific Cycle, de Madison (Wisconsin). Le plus gros fabricant mondial (cinq millions de bicyclettes vendues) cible surtout les magasins à grande surface des États-Unis, un marché de 17 millions de vélos.

Plusieurs manufacturiers de vélos ont fait faillite récemment dans le monde et aux États-Unis en particulier. Victoria Precision, de Montréal, a dû faire face à une requête en faillite, en octobre dernier, et a connu de gros problèmes de production en raison de la concurrence de la Chine. Procycle, le leader canadien (plus de 25 % du marché des magasins spécialisés), de Saint-Georges-de-Beauce, a perdu le contrat de Canadian Tire. Tout cela a chambardé une partie des contrats d'approvisionnement des détaillants dont plusieurs ont choisi d'offrir d'autres marques cette année.

La chaîne André Lalonde Sports a ainsi vendu l'an dernier des vélos de Victoria Precision: celui-ci n'avait cependant réussi à compléter ses livraisons qu'en juin dernier, a précisé le directeur de ce rayon chez le détaillant, Marc-André Perron.

Pour cette année, André Lalonde Sports a préféré acheter les bicyclettes du manufacturier ontarien Raleigh Canada, qui exploite une usine québécoise, à Waterloo, et qui a pu tout livrer pour Noël, s'est félicité Marc-André Perron. Les magasins offriront en tout cinq marques grâce à deux fabri-

cants canadiens, Raleigh et Da Vinci, de Saguenay, et trois de Taiwan: Giant, Trek et Fuji. Un des plus grands fabricants du monde (plus de quatre millions de vélos), Giant produit également des marques privées et des cadres pour d'autres firmes.

Les boutiques spécialisées Neron Sports, sur la Rive-Sud et à l'île des Sœurs, ont vendu de leur côté des vélos Mongoose et GT, de Pacific Cycle, mais depuis l'arrivée de ces marques dans les grandes surfaces, le détaillant a plutôt décidé d'augmenter ses achats de bicyclettes Specialized, de Californie, qui a un entrepôt à Montréal, a précisé Jean-François Néron.

Pacific Cycle s'est fait des ennemis chez les détaillants indépendants en entrant dans les grandes surfaces. Avec l'acquisition par la montréalaise Dorel, « c'est toutefois tentant » de regarder de nouveau les produits de Pacific Cycle, qui donnait de bons services, a reconnu M. Néron. Cela dit, le détaillant fait montre de prudence car la fabrication de vélos « va mal » au Québec et plusieurs fabricants dans le monde manquent de fonds, selon lui. Parce que l'économie américaine a ralenti depuis 2001, plusieurs fabricants ont même fait faillite. Pacific Cycle a notamment racheté l'actif du secteur de la bicyclette de Schwinn/GT Corporation en 2001, a souligné Dorel.

Néron Sports verra ce que donnera la prochaine saison. Si jamais elle n'était pas bonne, il y aura certainement des changements dans la distri-

bution de vélos, selon Jean-François Néron. Ce détaillant envisage de se doter d'une grande surface, pour concurrencer notamment les vélos Marin et Louis Garneau de la chaîne Sports-Experts/Atmosphère, qui offre aussi Giant et Nakamura, a souligné le franchisé Paul-André Goulet.

Pacific Cycle a été mise en vente dès l'été dernier, ont précisé Pierre Dupuis, chef de l'exploitation de Dorel, et Raymond Dutil, président de Procycle. Des investisseurs américains, dirigés par Wind Point Partners, détenaient le fabricant depuis cinq ans.

Le Canada impose des droits de douanes compensateurs contre les vélos de Chine et Taiwan, contrairement aux États-Unis. Pacific Cycle emploie une grosse équipe de designers qui conçoit ses vélos (de 59 \$US à 3500 \$US) aux États-Unis mais en confie la fabrication, en Chine. Pacific Cycle ne peut donc pas envahir le Canada (un marché de 1,5 million de vélos) avec ses produits de Chine mais Dorel sait bien gérer ses entreprises (poussettes, meubles prêts-à-assembler), a reconnu Raymond Dutil.

Pacific Cycle peut toujours vendre la licence canadienne de ses marques au détaillant qui fera fabriquer les vélos là où il veut, a ajouté Pierre Dupuis, joint au Wisconsin. De nombreux magasins indépendants du Canada vendent sa marque GT. Mongoose vient d'entrer chez Zellers et Dyno, chez Wal-Mart Canada, a précisé Pierre Dupuis. Pacific Cycle détient 40 % du marché des grandes surfaces et 35 % de celui des boutiques aux États-Unis.

Les droits compensateurs du Canada touchent surtout les vélos de moins de 750 \$, selon Larry Koury, directeur général de Specialized Canada, joint en Californie. Ottawa les a renouvelés pour cinq ans en décembre 2002, pour la 3^e fois.

Laura Secord rentre à la maison

TORONTO (PC) — La chaîne Laura Secord, qui tient son nom d'une héroïne canadienne de la guerre de 1812, retrouvera un peu de sa saveur canadienne à la suite d'une entente d'approvisionnement en chocolat et confiseries conclue entre la société américaine Archibald Candy, propriétaire de Laura Secord, et Ganong, du Nouveau-Brunswick.

Archibald Candy, une entreprise de Chicago aux prises avec de graves difficultés financières, devait trouver un nouveau fournisseur en chocolat et confiseries pour les magasins Laura Secord, puisque l'usine de Chicago qui les approvisionne présentement — et qui appartient à Archibald — fermera bientôt ses portes.

La semaine dernière, Archibald a également vendu ses deux marques américaines — Fannie May et Fannie Farmer — à une entreprise de l'Utah, Alpine Confections, spécialisée dans la production de chocolats en boîte et présentés des deux côtés de la frontière.

L'entente conclue entre Archibald et Ganong a été négociée pendant

plusieurs mois et concerne « une part importante des besoins annuels de Laura Secord » en chocolat et confiseries, selon ce qu'a déclaré David Ganong, chef de la direction de cette entreprise établie à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick. « Nous espérons que ce sera le début d'une relation à long terme avec l'équipe de Laura Secord », a-t-il ajouté.

Selon le quotidien *La Presse*, l'homme d'affaires québécois Gaétan Frigon était sur le point d'acquiescer les magasins Laura Secord au Canada quand les négociations ont échoué, l'automne dernier, en raison justement de la question de l'approvisionnement. Il appert qu'Archibald ne pouvait garantir l'approvisionnement des magasins canadiens en attendant que Ganong puisse prendre la relève.

Fondée en 1913 et acquise par Archibald en 1999, la chaîne Laura Secord compte 165 magasins, en plus de distribuer ses produits dans 2000 autres points de vente au Canada. Elle emploie 1600 personnes dans ses magasins.

Amortissement de 72 millions \$ chez Alcan

■ MONTREAL — La société Alcan a annoncé, hier, qu'elle enregistrera un amortissement de 45 millions d'euros (72 millions \$ CAN) pour les coûts immobilisés au 30 septembre 2003 concernant un projet Coega d'électrolyse en Afrique du Sud. Ce projet faisait partie des plans de la société française Pechiney au moment de son acquisition par

Alcan, une transaction de 6,3 milliards \$. Alcan a indiqué, par voie de communiqué, que l'amortissement n'affectera pas ses résultats puisqu'il sera passé en charge dans les comptes de Pechiney. « Alcan poursuivra son examen des projets et des plans de Pechiney sur la base des hypothèses utilisées au sein d'Alcan », a ajouté la multinationale canadienne. La société poursuit sa réévaluation de sa participation dans Aluminium de Grèce où, a-t-elle affirmé, « l'alimentation en électricité de l'usine d'électrolyse est une source de préoccupation ». « Aucune décision n'a été prise sur les projets de Pechiney. La société annoncera en temps utile toute décision qui pourrait résulter de l'examen qu'elle conduit. » (PC)

Appel de soumissions

Corporation d'hébergement du Québec

RÉHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER HONORÉ-MERCIER
PROJET N° 00391

La Corporation d'hébergement du Québec, agissant à titre de mandataire pour le RSRV, demande des soumissions pour les travaux suivants :

- Lot : 11.061 Menuiserie, ébénisterie de l'agrandissement

à Saint-Hyacinthe.

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site CONSTRUCTO ou de MERX :

Courriel : www.constructo.ca ou www.merx.com

Date de réception et ouverture des soumissions : 17 février 2004 à 14 h 00

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site Internet :

www.chq.gouv.qc.ca

AVIS LÉGAUX • APPELS D'OFFRES • SOUMISSIONS • ENCANS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

Avis de demande de dissolution.

Prenez avis que la compagnie Les Entreprises Purdair Inc. ayant son siège social au 3215 avenue du Colisée, Québec, Québec, G1L 4B1 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

QUÉBEC, CE 16 JANVIER 2004
McCarthy Tétrauit s.r.l.
Procureurs de la compagnie

AVIS

Avis est par les présentes donné que la compagnie Québec Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

QUÉBEC, CE 16 JANVIER 2004
McCarthy Tétrauit s.r.l.
Procureurs de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie MÉCANIC PROVAC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Apollinaire, le 21 janvier 2004
Normand Vachon, adm.

PIANOS À LOUER

1-888-397-5057

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE CONVERSION D'IMMEUBLES LOCATIFS EN COPROPRIÉTÉ DIVISÉ

Le 16 février 2004, lors de la séance débutant à 17 h, à la salle du conseil sise au 2, rue des Jardins, Québec, le conseil de la Ville doit statuer sur les demandes de conversion en copropriété divisée des immeubles locatifs suivants :

- 45 et 47, rue Saint-Louis, Arrondissement La Haute-Saint-Charles
- 954, avenue de Manrese, Arrondissement La Cité

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Donné à Québec, ce 16 janvier 2004.

L'assistant-greffier de la Ville
René Damphousse, o.m.a.

Offre valable jusqu'au 30 janvier.

Rabais 5 824 \$*

Alero 2003 Démonstrateur

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212
145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec)

AVIS AUX LECTEURS

Prendre note qu'hier, les places financières étaient fermées aux États-Unis en raison du Martin Luther King Day et par conséquent, nous ne pouvons publier les résultats de Dow Jones et de NASDAQ. Merci de votre compréhension.

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier, les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, n. pas de rachat, n. pas de frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA déduite, n. non disponible pour achat, n. argent US, x. dividende, n. achat minimum de 150 000 C. () non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Membres de l'IFPC', 'Fidelity CS Sr-A', 'Fidelity CS Sr-B', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fidelity CS Sr-A', 'Fidelity CS Sr-B', 'Fidelity CS Sr-C', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fidelity CS Sr-A', 'Fidelity CS Sr-B', 'Fidelity CS Sr-C', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fidelity CS Sr-A', 'Fidelity CS Sr-B', 'Fidelity CS Sr-C', etc.

CDNX

Table with columns: Titres, Ventes (100), Haut, Bas, Ferm. Chang. Lists various stock tickers and their performance metrics.

Décès Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRÉ, Jean-Baptiste Ancienne-Lorette	15 janv. 2004
BÉGIN, Jacqueline Mercier Lévis	18 janv. 2004
DUBÉ, Johanne Saint-Augustin-de-Desmaures	17 janv. 2004
GILBERT, Émile Richelieu	18 janv. 2004
LALANCETTE, Gilles Donnacona	18 janv. 2004
LECLERC, Georges Saint-Édouard (Lotbinière)	26 déc. 2003
LÉTOURNEAU, Aline Leblanc Saint-Pascal de Kamouraska	15 janv. 2004
LIZOTTE, André Saint-Lambert	17 janv. 2004
RENAULT, Lucille Lavoie Duberger	18 janv. 2004
ROCHETTE, Noéma Borgia Lac-Sergent	14 janv. 2004
ROY, Gabrielle Sainte-Foy	18 janv. 2004
ST-LAURENT, Jeanne Normand Saint-Foy	18 janv. 2004

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

HAYES, Catherine Lewin
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier 18 janv. 2004

Jean-Baptiste Beaupré
1918 - 2004

Décédé le 15 janvier 2004, à l'Ancienne-Lorette, à l'âge de 85 ans et 9 mois, époux de feu dame Fernande Fiset. Il laisse dans le deuil sa sœur Simone; sa belle-sœur Adrienne Hamel (feu Paul-Émile); de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces. Il était aussi le frère de feu Léontine, feu Joseph, feu Roger et feu Cécile.

Le service funéraire aura lieu à l'église de l'Ancienne-Lorette, le mercredi 21 janvier 2004, à 10h. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie religieuse.



Jacqueline Mercier Bégin

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 janvier 2004, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Jacqueline Mercier, épouse de feu M. Henri Bégin. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel, Pauline, Claude (Rita Côté), Monique (Jean-Louis Lachapelle), Hélène (Denis Leclerc), Suzanne (Junior Tardif) et Simon (Nathalie Lebel); ses petits-enfants: Maude Bégin Lafontaine, Amélie Bégin, Stéphanie et Francis-Gabriel Bégin, Nicolas Bégin, Julie et Josée Lachapelle, Mathieu et Rosemarie Bégin, et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: André (son ex-épouse Lorraine Caron), Rolande (Alain Cauvier), Fernande (Claude Guay), François (son ex-épouse Micheline Nadeau), Jacques (Diane Cossette), Julienne Bégin (feu Arthur Roberge), Rose Bégin (feu Vincent Ruel), Soeur Rose-Hélène Bégin s.j.a., Soeur Thérèse Bégin a.m.j., Soeur Germaine Bégin s.j.a., Marguerite Bégin (feu Onésime Grégoire) et Georgette Larivière (feu Louis-Philippe Bégin); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

Sincères remerciements au personnel infirmier du 8ème étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis de même qu'à un ami M. René Guay. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, G1S 3G3, ou à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1. La famille vous accueillera à la résidence

GILBERT & TURGEON LTÉE
58, avenue Bégin, Lévis 837-4757
Télécopieur: 837-9317

Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca
mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le jeudi 22 janvier à 11h, en l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis).

NOUS SOMMES LÀ...

Services aux personnes atteintes de cancer et à leur famille

- Soutien affectif (individuel ou en groupe)
- Transport
- Pansements, perruques et prothèses mammaires
- Accessoires pour personnes laryngectomisées ou colostomisées
- Hébergement à la Maison de la Société
- Documentation



1040, avenue Belvédère, bureau 214
Sillery (Québec) G1S 3G3

Téléphone: (418) 683-8666

Don en ligne: www.quebec.cancer.ca



Johanne Dubé
1967 - 2004

"C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans" - Félix Leclerc

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, après une lutte acharnée contre le cancer, le 17 janvier 2004, est décédée madame Johanne Dubé, âgée de 36 ans, de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Elle laisse dans la peine son conjoint Martin Blanchard, ses enfants Félix (4 ans) et Marie-Laurence (2 ans), ses parents Zénon Dubé et Simone Cimon, sa sœur Chantal (Daniel Côté, Raphaël, son neveu), ses frères François et feu Martin, ainsi que sa grand-maman Cimon.

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-parents Henri-Paul Blanchard et Chantal Biledeau, sa belle-sœur Julie Blanchard (Mike Sauvé). Dans le chagrin et l'amitié, elle laisse des oncles et des tantes, des cousins et cousines et de nombreux amis et amies. Un salut particulier à Chantal, Nancy, Suzanne, Nathalie, Jeff et Annie et la gang de soccer.

Elle laisse aussi dans la douleur l'équipe de l'émission du matin « Le monde parallèle de Jeff Fillion »: Jeff, Yves, Marc, Denis, Marie et Dan ainsi que tout le personnel de CHOI et le propriétaire de la station, Patrice Demers. C'était une seconde famille pour Jo, un travail qui la passionnait, une aventure et une belle gang! Une équipe qui aime savourer la vie, affronter les tempêtes et qui garde la tête haute. Un immense MERCI à Jeff pour l'hommage en onde et ton soutien fidèle et ne t'inquiète pas, je garde le cap et je protège les voiles de MON bateau.

Nos remerciements au personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec, plus spécialement celui des départements d'oncologie (Dr Raymond et Madame Francine), de radiologie, d'hématologie et des soins palliatifs qui ont su prodiguer à Johanne, avec douceur et chaleur humaine, les meilleurs soins.

Les parents, les proches, les amis et les auditeurs de Jo pourront lui rendre un dernier hommage le mercredi 21 janvier de 14h à 17h et de 19h à 22h à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693, ave Nérée-Tremblay, Sainte-Foy
Nous invitons parents et amis à une célébration religieuse qui aura lieu le jeudi 22 janvier, à 11h, en l'église Saint-Félix de Cap Rouge. *Malgré notre tristesse, part en paix Jo. Tu as sûrement été accueillie avec amour par ton frère Martin, ton complice de 18 ans.*

Bon repos!
Si vous le désirez, vous pouvez verser une contribution à La Fondation Universitas au profit des études de Marie-Laurence et de Félix Blanchard. Postez vos contributions (à l'ordre de la Fondation Universitas), en indiquant le nom des enfants au:

3005, ave Maricourt, bureau 100
Sainte-Foy, Québec, G1W 4T8
Pour renseignements supplémentaires
651-8975 ou 1 888 651-8975



Émile Gilbert, OMI

Le Père Émile Gilbert, Oblat de Marie Immaculée, est décédé à Richelieu, le 18 janvier 2004, à l'âge de 95 ans et deux jours. Il était le fils de feu Félix-Émile Gilbert et de feu Noémie Pluze. Il fit ses premiers vœux le 2 août 1931 et il a été ordonné prêtre le 24 juin 1935. Il a œuvré comme missionnaire au Lesotho pendant plus de 50 ans où il a été tour à tour vicaire, curé, procureur et chancelier. Il était retraité à Richelieu depuis octobre 1989.

En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil son frère Oblat Jacques, des neveux et nièces, des cousins et cousines, petits-cousins et petites-cousines et de nombreux amis. La dépouille mortelle sera exposée:

OLBAT DE MARIE IMMACULÉE
460, 1ère Rue, Richelieu
Téléphone: (450) 658-8761
Télécopieur: (450) 658-7951

Courriel: danielidesnoyers@videotron.ca
Le 20 janvier 2004, de 19 à 21h30 et le lendemain de 10 à 14h. Il y aura une célébration de la prière mardi soir, le 20 janvier, à 19h30. Les funérailles auront lieu au même endroit le mercredi 21 janvier, à 14h. Inhumation au cimetière Oblat de Richelieu. Direction funéraire:

YVON DESNOYERS & FILS
Chambly, Québec



Gilles Lalancette

À l'hôpital Enfant-Jésus, Québec, le 18 janvier 2004, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gilles Lalancette, époux de dame Marcelle Girard. Il demeurait à Donnacona. La famille recevra les condoléances au funérarium

ROGER BENOIT & FILS LTÉE

324, Notre-Dame, Donnacona
le mercredi 21 janvier de 19 à 22h, le jeudi 22 janvier à compter de midi trente. Une célébration de la parole aura lieu le jeudi 22 janvier à 14h30 au funérarium

ROGER BENOIT & FILS LTÉE

et de là au crématorium.
Monsieur Lalancette laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Claudia, Audrey et Karine, sa mère Mme Lucienne Lavoie Lalancette, sa sœur, ses frères, son beau-frère et ses belles-sœurs: Ghislaine (Léo Black), Rock (Christiane Lalancette), André (Françoise Boulliane), ainsi que les membres de la famille Girard, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec 1248, Chemin Ste-Foy, bureau 101, Québec, G1S 2M5.

Pour renseignements: 418-285-2211
télécopieur: 418-285-2077
courriel: salonbenoit@globetrotter.net

Georges Leclerc

À Saint-Édouard de Lotbinière, le 26 décembre 2003, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Georges Leclerc, ex-époux de Marie-Marthe Blanchard.

Il laisse dans le deuil ses filles: Manon et Lorraine; ses petites-filles: Charlyse, Martine, Guylaine, Yolaine; ainsi que ses frères, sœurs et leur famille. Les funérailles auront lieu le 24 janvier 2004, à 11h, en l'église de Saint-Édouard de Lotbinière. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h. Des dons à la maison Dési Jeunesse de Lotbinière ou tout autre centre qui vient en aide aux personnes alcooliques ou aux femmes battues seraient appréciés par ses deux filles.

Pour renseignements: (418) 888-4351
Télécopieur: (418) 888-4951



Aline Leblanc Létoirneau

À Centre Villa Maria de Saint-Alexandre, le 15 janvier 2004, est décédée à l'âge de 91 ans et 10 mois Dame Aline Leblanc, épouse de feu M. Justinien Létoirneau. Elle demeurait au Centre Villa Maria à Saint-Alexandre de Kamouraska, autrefois à la Résidence Place de l'étoile à Saint-Pascal de Kamouraska. Ses proches recevront les condoléances à la

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE DANIEL CARON

353 avenue Chapleau, Saint-Pascal
mercredi de 8h30 à 9h50. Le service religieux sera célébré mercredi le 21 janvier à 10h en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Le service religieux sera célébré en présence du corps le jeudi 22 janvier, à 10h, en l'église St-Martyrs-Canadiens, 735, rue Père-Marquette, Québec et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

Elle laisse dans le deuil sa filleule Gabrielle Royer Thoele; ses neveux et nièces: M. Mme Richard Roy, Mme Huguette Roy, M. Mme Fernand Richard, M. Mme Claude Roy, M. Mme Maurice Royer, M. Mme Richard Schapker, M. Mme Jacques Royer, Mme André Royer, M. Mme Henry Thoele.

Remerciement spécial au personnel du Centre hospitalier Notre-Dame du Chemin, pour les bons soins prodigués durant son séjour.
Pour renseignements

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, Nérée-Tremblay, Ste-Foy
Téléphone: 688-2411
Télécopieur: 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



André Lizotte
Colonel, M.D.

À Saint-Lambert, le samedi 17 janvier 2004, à l'âge de 84 ans, est décédé le Colonel André Lizotte M.D. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Pauline O'Neill; ses enfants, Jean (Denise Beaudoin), Marc (Louise Jacob), Annie (Carl Legault), Marie, Monique (Richard Cleary) et Yves; ses petits-enfants, Stéphane, Patrick, Marc, Dominic, Karine, Vickie, Norman, Eric, Megan et Marie-Claude; son arrière-petit-fils Philippe; ses frères, Père Venance o.f.m. et Daniel; ses sœurs, Madeleine (Yves Fraser), Marthe et Jeanne d'Arc; son beau-frère Clément O'Neill (Thérèse Bourassa) ainsi que ses belles-sœurs, Anita Moore et Estelle Genois; son beau-frère Roland Rochette (feu Thérèse Lizotte); sa belle-sœur Juliette veuve de Louis-Joseph Lizotte.

Le Colonel Lizotte a fait ses études au Séminaire de Québec, il s'est enrôlé en 1939 dans les forces canadiennes et a servi jusqu'à son licenciement en 1945. Il poursuivit ses études en médecine à l'Université Laval et s'enrôla dans le corps de santé de l'armée canadienne. Il s'est spécialisé en hygiène publique et en administration hospitalière à l'Université de Montréal. En 1970, après sa carrière militaire, il fut nommé directeur-médical adjoint à l'hôpital Notre-Dame. Il a terminé sa carrière comme médecin-inspecteur au Collège des Médecins du Québec. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE URGEL BOURGIE

63, rue Lorne, Saint-Lambert
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le mardi 20 janvier à 14h, en l'église St-Thomas d'Aquin, 311,

Queen, Saint-Lambert. Heures des visites: lundi de 14 à 17h et de 19 à 22h; mardi dès 12h30. Des dons à l'Abbaye de St-Benoit du Lac ou à la Fondation de l'hôpital Ste-Anne de Bellevue seraient appréciés.



Lucille Lavoie Renault

À l'hôpital Laval, le 18 janvier 2004, est décédée dame Lucille Lavoie, épouse de feu J. Maurice Renault. Elle demeurait à Duberger. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE

228, rue Ducharme, Ville de Vanier
le mercredi 21 janvier 2004 de 11h à 13h30. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le mercredi 21 janvier 2004 à 14h, en l'église Saint-François-Xavier, 2180, boul. Père-Lelièvre, Québec et de là au cimetière Saint-Charles, 1460, boul. Hamel, Québec, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE

525, Prince-Édouard, Québec
Elle laisse dans le deuil, son fils Alain et sa conjointe Johanne Duperron; ses sœurs et frères: Mme Rita Lavoie (feu Philippe Pinau), Mme Yvette Lavoie (feu Eustache Landry), feu M. et Mme Lucien Lévesque (Léonie Lavoie), feu M. Charles-Edouard Lavoie (Rita Colombe), feu M. et Mme Marcel Lavoie, feu M. et Mme Lionel Lavoie; ses belles-sœurs et beaux-frères: feu M. et Mme Roland Renault (feu Cécile Demers), feu M. et Mme Jean-Yves Renault (Jacqueline Roberge), M. Claude Renault (Dorothee James), Mme Irène Renault (feu Louis Iaconnetti), Mme Yvette Renault (Adrien Gauthier), feu Mme Suzanne Renault (feu Edouard Téméli), Mme Juliette Renault, Sr Olivette Renault, feu Sr Andrée Renault, feu Mme Thérèse Renault (feu Redgie Thériault) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, particulièrement Simone et Denise. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la fondation de l'hôpital Laval, 2725, ch. Sainte-Foy, Québec, G1V 4G5.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE

525, Prince-Édouard, Québec QC G1K 2M8
téléphone: (418) 525-4637
télécopieur: (418) 529-5803
courriel: falaise@oricom.ca

Noéma Borgia - Rochette

9 ans d'avis de décès de madame Noéma Borgia, nous aurions dû lire parmi ses frères et sœurs: feu Gratien Borgia (Florida Genois).



Gabrielle Roy

À Centre hospitalier Notre-Dame du Chemin, le 18 janvier 2004, à l'âge de 96 ans, est décédée dame Gabrielle Roy, fille de feu Napoléon Eugène Roy et de feu Marie Lambert. Elle demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au

SALON DES ÉRABLES

950, avenue des Érables, Québec
le mercredi 21 janvier 2004 de 14h à 17h et de 19h à 22h, le jeudi 22 janvier de 9h à 9h30. Le service religieux sera célébré en présence du corps le jeudi 22 janvier, à 10h, en l'église St-Martyrs-Canadiens, 735, rue Père-Marquette, Québec et de là au cimetière Belmont, sous la direction de la maison

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

Elle laisse dans le deuil sa filleule Gabrielle Royer Thoele; ses neveux et nièces: M. Mme Richard Roy, Mme Huguette Roy, M. Mme Fernand Richard, M. Mme Claude Roy, M. Mme Maurice Royer, M. Mme Richard Schapker, M. Mme Jacques Royer, Mme André Royer, M. Mme Henry Thoele.

Remerciement spécial au personnel du Centre hospitalier Notre-Dame du Chemin, pour les bons soins prodigués durant son séjour.

Pour renseignements
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, Nérée-Tremblay, Ste-Foy
Téléphone: 688-2411
Télécopieur: 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$

3 \$ par copie, livré par envoi postal

844-4444

LE SOLEIL



Jeanne Normand St-Laurent

sa résidence, le 18 janvier 2004, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Jeanne Normand, épouse de feu monsieur Albert St-Laurent. Elle demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

1025, route de l'Église, Sainte-Foy
mercredi de 19h à 22h et jeudi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 22 janvier 2004, à 14h, en l'église St-Benoit Abbé, 3420, rue Rochambeau (face au Château Bonne-Entente), Sainte-Foy, et de là au cimetière Saint-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Normand, Odile (Jean-Louis St-Pierre), Yvan (Louise Lafleur), Odette et Sylvie (Guy Lamothe), feu Nicole, feu Florence, feu Denis; ses petits-enfants: Christine St-Pierre (Richard Lafontaine), Hugo et Marie-Laurence St-Laurent; Christophe Lamothe (Valérie Leclerc) et Sarah Lamothe (Jean-François Pouliot); Iain, Brian et Philip McIntosh; ses arrière-petits-enfants: Myriam, Alexandra et Maxim; ses frères et sa sœur: Lionel (Thérèse Dionne), Antonio (Jeanne Hudon), Adéodat (feu Éliane Lepage), Auroré Quellet (feu Émile Normand), Claudia (feu Lionel Dionne) ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery Qc, G1S 1P5, téléphone: (418) 688-0878.

Renseignements: 418 529-3371
Télécopieur: 418 529-9506
Courriel: ic@lepinecloutier.com
Site web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

725

Anniversaires de décès



Jules Bernatchez

Le vide laissé dans nos coeurs par la perte d'un homme généreux et bon est souvent difficile à combler. Pour ce 2e anniversaire, nous remercions parents et ami(e)s qui auront une pensée spéciale pour lui.

Son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses frères, sœurs et ami(e)s

740

Faveurs obtenues

Merci mon Dieu pour faveur obtenue avec promesse de publier. **M.C.A.H.**

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour, "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. **P.L.**

Recommandations à Mère Mallet, Mère Teresa et à Dieu pour faveur obtenue avec promesse de publier. **F.G.**

760

Autres services

Marina Thibault, violoniste
Lauréate Concours de Sillery
Pour funérailles, mariages, réceptions
Gestion Claudhel (concerts)
628-4776 ou 569-6994
« Tout avec classe »

765

Monuments

DU MANUFACTURIER
THÉRIAULT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Avez-vous pensé à inclure un don à un organisme de bienfaisance dans votre testament?



Un héritage à partager Québec

www.unheritage.org

1 888 304-8834

DÉCO & style

Tous les samedis dans Le Soleil

Les étrangers achètent plus de titres canadiens

OTTAWA (PC) — Les investisseurs étrangers ont accru de 5,6 milliards \$ leurs avoirs en titres canadiens en novembre dernier, ce qui, selon Statistique Canada, leur a permis de « plus que doubler leurs acquisitions d'obligations et d'actions canadiennes ».

Les investisseurs étrangers se sont surtout intéressés aux obligations canadiennes, augmentant leurs avoirs de ces titres de 3,8 milliards \$. Selon Statistique Canada, il s'agit là de leurs plus importants investissements des huit derniers mois.

Les investissements ont été partagés entre nouvelles émissions nettes et obligations déjà existantes. Les investisseurs se sont procurés des obligations libellées en dollars canadiens, une première depuis mai 2003. Quant aux nouvelles obligations, elles ont été vendues presque exclusivement sur le marché américain.

Près des deux tiers des acquisitions étaient constituées d'obligations émises par le secteur des sociétés, le reste étant des obligations émises par les gouvernements.

Les investisseurs étrangers semblent se désintéresser des instruments du marché monétaire comme les billets du gouvernement fédéral. Au cours des 11 premiers mois de 2003, ils ont diminué de 3,9 milliards \$ leurs avoirs dans cette catégorie. Les bons du Trésor n'ont pas été touchés par ce désinvestissement.

INTÉRÊT

Par ailleurs, l'écart entre les taux d'intérêt à court terme au Canada et aux États-Unis a augmenté de 10 points, pour s'élever à 174 points de base, ce qui, dit Statistique Canada, continue de « favoriser les investissements au Canada ». Cependant, l'orga-

nisme note que l'écart avait été réduit de 51 points au cours des quatre mois précédents.

De leur côté, les investisseurs canadiens ont continué d'acheter des actions étrangères en novembre dernier, soit 1,2 milliard \$, portant à 3,2 milliards \$ le total des investissements au cours de 11 premiers mois de 2003. Ce total « se situe bien en deçà des 18,8 milliards \$ qu'ils avaient accumulés au cours de la même période en 2002 », explique Statistique Canada.

En novembre, les avoirs canadiens en obligations étrangères ont peu changé pour un deuxième mois d'affilée. Au cours des 11 premiers mois de 2003, les Canadiens ont investi 5,9 milliards \$ dans les obligations étrangères, une baisse de 700 millions \$ par rapport à la même période de l'année précédente.

INSTITUT NATIONAL D'OPTIQUE Mise au point d'un nouveau laser

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

L'Institut national d'optique (INO) s'attaque à la mise au point d'un laser de nouvelle génération. À l'origine, c'est le centre de recherche Lawrence Livermore National Laboratory du département américain de l'Énergie en Californie qui a développé cette technologie pour la firme BTG.

Cette entreprise dont les actions sont transigées à la Bourse de Londres sous le symbole BGC, a acquis les droits de propriété mondiale et exclusive.

À l'INO, on explique que ce contrat s'inscrit dans le cadre d'une entente de collaboration à long terme avec BTG. L'entente prévoit l'acquisition, le développement et la commercialisation de technologies novatrices et à

fort potentiel dans les secteurs de l'optique et de la photonique.

« Cette nouvelle génération de laser, explique-t-on, qui sera développée par les chercheurs de l'INO, repose sur l'utilisation de matériaux semi-conducteurs dopés par des métaux de transition. Il s'agit d'une technologie devenue suffisamment mature pour en envisager maintenant l'exploitation industrielle. »

Pour les spécialistes de l'INO, cette approche permettra de produire des lasers très compacts et ajustables en longueur d'onde de façon continue dans la bande 2 à 3 µm.

Ils estiment que ces lasers seront particulièrement attrayants pour la détection de gaz, d'agents biologiques et chimiques et de glucose ainsi pour la soudure de tissus biologiques.



Ceci
n'est pas
une ancre
qu'on lève

FONDS
Desjardins

C'est le départ d'une nouvelle vague de Fonds Desjardins.

Des fonds de placement conçus pour naviguer sur les nouvelles réalités des marchés financiers et vous en offrir toutes les possibilités. Quel que soit votre profil d'investisseur, nous vous offrons du choix parmi notre gamme renouvelée de Fonds Desjardins parfaitement adaptée pour répondre à vos aspirations. Montez à bord, et mettez le cap sur les plus beaux horizons. Ici, ailleurs, n'importe où dans le monde.

Bienvenidos, willkommen, welcome. Bienvenue dans une institution financière qui met l'argent du monde entier au service des gens. Jamais le contraire. Pour un itinéraire financier détaillé et personnalisé, communiquez avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui.

www.fondsdesjardins.com

Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de Fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

 **Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres